

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 72 (1927)  
**Heft:** 12

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXII<sup>e</sup> Année

N<sup>o</sup> 12

Décembre 1927

## La compagnie d'infanterie.

### AVANT-PROPOS

Dans les armées modernes au matériel de plus en plus compliqué, la division et la spécialisation du travail sont, comme dans l'industrie, les principaux facteurs du meilleur rendement des armes.

L'artillerie et le génie étaient jadis qualifiés d'armes spéciales. Cette distinction n'a plus de sens aujourd'hui parce que le maniement et l'emploi de chaque moyen de combat moderne exigent un personnel spécialisé. Toutes les armes méritent, au même titre, l'épithète de spéciales.

D'autre part, la convergence des efforts de tous les combattants vers un but commun interdit plus que jamais les actions isolées des armes. C'est le contrepoids de la spécialisation. Sous la pression de cette nécessité, certains esprits ont une tendance à mettre dans les mêmes mains les moyens dont on veut assurer une collaboration étroite. Nous estimons qu'il faut se garder, dans cette voie, d'un excès dangereux. La question nous paraît se poser aujourd'hui pour le fusil et la mitrailleuse autour de laquelle gravitent à peu près toutes les conceptions de l'emploi de l'infanterie. C'est l'objet de cette étude.

Les propriétés de la mitrailleuse ont été mises en pleine lumière par les débuts de la grande guerre aux dépens de l'armée française. Il y avait cependant un demi-siècle que le capitaine Montigny, de l'artillerie française, avait eu le pressentiment de l'avenir de la mitrailleuse et avait provoqué la mise en service, en 1870, de quelques batteries du nouvel engin. Elles ne semblent pas avoir été employées avec beaucoup de méthode bien que leur intervention ait été quelquefois oppor-